



## APPEL A PROJETS 2019 – 2020

---

### Soutien aux actions réalisées par un groupe de lycéens dans le cadre de l'édition 2020 de Savante Banlieue

---

**PJ :** dossier de candidature comprenant une fiche-projet type et un plan de financement type

#### I- Introduction

Depuis plusieurs années, Plaine Commune organise Savante Banlieue, une manifestation de culture scientifique et technique, en partenariat avec les universités Paris 8 et Paris 13 et le CNRS dans le cadre de la Fête de la Science, et avec le concours du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Savante Banlieue est un salon de la science ponctué par des mini-conférences en direction de collégiens et lycéens, de grandes conférences élaborées autour d'un thème principal et des animations. Miroir des compétences scientifiques du territoire, elle rassemble sur deux jours, plus de 100 chercheurs présentant des travaux de recherche pluridisciplinaires en sciences dures et sciences humaines et sociales.

La restitution de travaux réalisés par un groupe de lycéens auprès d'autres jeunes constitue également un axe intéressant pour favoriser la diffusion de la culture scientifique et technique (toutes disciplines confondues).

Aussi, **Plaine Commune souhaite valoriser dans le cadre de Savante Banlieue, les travaux de lycéens qui ont acquis une connaissance et une expérience spécifique contribuant aux développements des idées, des échanges et du débat citoyen.**

#### II- Présentation de Savante Banlieue

Savante Banlieue, ouverte sur les publics les plus larges – notamment les collégiens, lycéens et étudiants –, vise à faire découvrir au plus grand nombre le travail souvent méconnu des chercheurs, sur un territoire qui, avec 42 000 étudiants et 70 laboratoires de recherche publique et privée, constitue, sur Plaine Commune et plus largement dans le département, un véritable gisement de matière grise.

« Savante Banlieue » est devenue au fil des ans un rendez-vous majeur de la Fête de la science en région parisienne qui a réuni l'année dernière 6 000 personnes.

Savante Banlieue, se déroule dans le cadre de la Fête de la Science (le jeudi et le vendredi de la semaine de la Fête de la science prévue la deuxième ou troisième semaine d'octobre et fixée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche) sur le campus de

l'université Paris 13 à Villetaneuse, qui accueille le salon, les mini-conférences et plusieurs grandes conférences.

Les mini-conférences d'une durée de 60 minutes sont destinées en priorité aux classes de collèges et lycées. Elles sont également ouvertes au personnel IATOS intéressé des universités Paris 8 et Paris 13 et, éventuellement, à un autre public restreint préinscrit. Elles s'adressent à un groupe compris entre 20 et 90 personnes.

Elles ne sont confirmées que dans la mesure où des élèves de collèges et lycées y sont inscrits (la période des inscriptions est fixée de mai à fin septembre 2019).

### **III- Les modalités de soutien à une action réalisée par un groupe de lycéens**

Comme les années précédentes, **Plaine Commune soutiendra une action en 2020 menée par un groupe de lycéens encadrés par des enseignants d'établissements présents sur le territoire de Plaine Commune** et maîtres d'ouvrage de l'initiative et qui se déroulera pendant l'année scolaire 2019-2020.

Les lycées pourront se référer à une structure associative, pour mener le projet, s'ils le souhaitent.

**Le thème doit inciter les jeunes à la réalisation d'échanges notamment sur la notion de la citoyenneté, du développement des idées et du débat démocratique.**

**La restitution des travaux réalisés** dans le cadre de cette action se fait sous les formes suivantes :

- **réalisation d'une ou plusieurs mini-conférences** à Savante Banlieue ;
- **tenu d'un stand** comprenant une démonstration interactive ou exposition photos à Savante Banlieue ;
- réalisation d'un bilan de l'ensemble de l'opération (technique et financier).

**La ou les mini-conférence(s) et le stand sont présentés par les lycéens** encadrés par les enseignants ayant participé à l'initiative et qui feront part de leur expérience acquise.

Le logo de Plaine Commune doit être apposé sur l'ensemble des documents de communication (comme pour tous les co-financeurs).

Les candidats à cet appel à projets sont soit des lycées, soit des associations de la loi 1901, travaillant en partenariat avec des enseignants de lycées.

Ainsi, Plaine Commune versera une subvention de **3 000€ TTC maximum** correspondant au maximum à **30% du total du coût TTC de l'action**.

### **IV- Composition des dossiers de candidature**

Les candidats relevant du secteur associatif doivent remettre :

- Un document de présentation du projet contenant :
  1. La démarche que le porteur de projet souhaite mettre en œuvre
  2. La description du projet
  3. La description du partenariat
  4. Un budget prévisionnel de l'action
  5. Son ancrage sur le territoire de Plaine Commune.

- La fiche projet à renseigner (voir le document ci-joint)
- Le plan de financement à renseigner (voir le document ci-joint)
- Pièces administratives : dans le cas d'un recours à **une structure associative**, choisie par le lycée, pour mener le projet :
  1. Copie de déclaration en préfecture ;
  2. Statuts ;
  3. Composition des instances.
- Conditions particulières : Plaine Commune pourra utiliser les documents inhérents au projet (résumé ou autres) pour ses supports de communication (Internet, journal, plaquette)

#### V- Modalité de sélection des dossiers

Les dossiers de candidature de l'appel à projets seront soumis à **un comité de sélection** présidé par **Patrice KONIECZNY** (Vice-président de Plaine Commune, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche de Plaine Commune), **Philippe MOUCHEL** (Directeur du Développement économique de Plaine Commune), **Mireille DUNEZ** et **Thomas JOUANLANNE**, respectivement responsable et chargé de mission du Service recherche-enseignement supérieur de Plaine Commune.

**!/ Attention :** Tout dossier ne disposant pas d'un budget prévisionnel équilibré ne sera pas accepté dans le cadre de la sélection.

#### VI- Financement

Le versement de la subvention à hauteur de 3 000€ TTC se fera en deux fois : 50% à la date de la signature de la convention de partenariat entre Plaine Commune et le candidat sélectionné et 50% après la réception du bilan d'activités et financier élaboré par l'association.

**VII- Date limite de dépôt des dossiers** : Lundi 24 février 2020

#### VIII- Modalités de candidature à l'appel à projets

Le dossier de demande est téléchargeable sur le site [www.savantebanlieue.com](http://www.savantebanlieue.com)  
Le dossier dûment complété doit être envoyé par courriel à l'adresse suivante : [thomas.jouanlanne@plainecommune.fr](mailto:thomas.jouanlanne@plainecommune.fr)

- Date de publication des résultats : fin avril 2020

Pour toutes informations, prenez contact avec Thomas Jouanlanne à l'adresse suivante : [thomas.jouanlanne@plainecommune.fr](mailto:thomas.jouanlanne@plainecommune.fr) et par téléphone au 01.55.93.56.01.